

FEUILLE DE ROUTE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,**

« Louange à Dieu,
Que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons ».

Au moment où vous vous apprêtez à conduire chacun dans votre département, l'action du gouvernement, tout en vous renouvelant mes félicitations pour votre nomination et mes souhaits de pleine réussite, il me paraît nécessaire de préciser l'assise et les repères essentiels de la mission que je vous confie, qui découle de la confiance que le peuple Djiboutien a bien voulu m'accorder le 8 Avril 2005 et que je prie le Tout Puissant d'en être à la hauteur.

Cette mission s'inscrit dans la réalisation de la vision que j'ai proposé à nos compatriotes.

Telle est mon ambition pendant ce mandat et que je demande au gouvernement de m'aider à la traduire concrètement.

Tout en veillant à ce que notre politique de développement soit centrée sur l'Homme.

A cet égard, le chômage et le sous-emploi constituent les questions vitales pour la survie et la consolidation de l'assise sociale de notre nation ; ceci exige que l'emploi soit pris comme un objectif fondamental, commun à toutes les politiques sectorielles et comme valeur majeur de toutes les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Aussi le Gouvernement doit dans l'immédiat renforcer le programme d'emploi des jeunes et des stages professionnels et, à court terme, réunir les conditions d'une création massive d'emploi durable, avec comme point de mire l'emploi des jeunes.

Le choix qui me paraît s'imposer dès lors est la valorisation renforcée du secteur de l'industrie de services qui reste le pilier naturel de l'économie nationale et par conséquent de notre projet de développement. En effet,

c'est le secteur qui regorge de potentialités considérables et occupe la grande majorité de nos compétences.

Il m'apparaît donc impérieux d'investir fortement dans notre secteur des services, en faire le moteur de notre économie pour tendre vers une croissance forte et durable.

J'attends du Gouvernement une politique vigoureuse et cohérente pour développer et commercialiser la production de l'industrie des services.

Il s'agit à terme, d'ouvrir aussi la voie à l'acquisition de cet avantage inestimable dans l'économie mondialisée.

Il m'apparaît donc impérieux dans cette perspective, d'investir fortement dans le renforcement de la compétitivité de l'économie à travers l'accroissement. De nos capacités en infrastructures stratégiques en l'occurrence grâce au Transport, à travers :

- la mise en service du complexe portuaire de Doraleh
- la construction du quai minéralier d'Assal
- la construction du nouvel aéroport international
- la modernisation de la Compagnie du Chemin de Fer Djibouto-Ethiopien
- la construction des routes nationales Tadjourah-Obock, Tadjourah-Balho, Wea-Galileh, Djibouti-Holl-Holl - Grand Bara.

A travers également :

- le renforcement des capacités de production énergétique grâce à l'exploitation de l'énergie géothermique, l'énergie, l'interconnexion du réseau avec l'Éthiopie.
- le dessalement de l'eau de mer pour augmenter l'approvisionnement en eau potable.
- la mise en oeuvre de la phase II de l'assainissement de la capitale et l'installation d'incinérateur d'ordures ménagères dans chaque chef lieu des districts.

J'attends du Gouvernement le renforcement et la promotion de la production agricole. Il s'agit à terme, d'ouvrir la voie à une agriculture commerciale et jeter la base d'un véritable décollage de l'agro-industrie tout en veillant à garantir une sécurité alimentaire durable.

L'élevage constitue également un domaine sous-exploité j'attends du gouvernement qu'il définira clairement et exécute avec détermination la politique de revalorisation des produits de cette filière qui est une source

importante d'emplois, de revenus et de devises. Il doit en être de même pour l'exploitation des produits de la mer, toutes les mesures utiles à l'accroissement de la contribution de ces secteurs à l'économie nationale doivent être prises comme l'installation du parc à bétail ou l'élevage de crevettes.

Il importe dès lors d'accorder aux conditions et moyens de travail des acteurs ruraux toute l'importance requise, cependant, notre développement ne saurait être durable sans une attention particulière à notre environnement déjà fragile. La sécheresse endémique mais aussi la mauvaise exploitation des ressources hydrauliques sont des situations préoccupantes qui exigent des mesures de grande ampleur pour renverser la tendance actuelle.

Le niveau d'exploration géologique et minière menée sur le territoire national permet de dire que l'activité minière représente un réel atout pour l'économie nationale. En raison de cette importance, le gouvernement doit s'atteler à ce que les moyens et les efforts nécessaires soient consentis pour son développement soutenu.

Il s'agit des ressources minières, en particulier le sel, et la perlite dont il faut accentuer l'exploitation et développer une industrie de transformation pour accroître l'offre d'emploi. Il ne faut pas oublier notre espoir qui est renforcé par les études récentes en matière de recherche d'or, de gisement pétrolifère.

Tout en intensifiant la recherche, le gouvernement doit réunir les conditions les plus favorables pour l'exploration et l'exploitation des autres ressources naturelles géologiques.

Le secteur minier constitue l'illustration parfaite de l'ouverture au secteur privé dont la réaction en retour est satisfaisante.

Dans la continuité des réformes antérieures, le gouvernement se doit de travailler constamment à transformer le potentiel de développement du secteur minier en réalité économique grâce aux relations de confiance et au respect des engagements mutuels contractés entre les principaux partenaires de l'activité minière, en l'occurrence l'État et les compagnies minières étrangères.

L'organisation et l'administration du secteur minier doivent être renforcées dans le sens du professionnalisme et des meilleures pratiques internationales en la matière. Le gouvernement doit accorder les meilleurs soins d'une part aux problèmes juridiques, institutionnels et

d'autre part, à la protection de l'environnement et au renforcement des capacités nationales dans le secteur minier.

La situation industrielle de notre pays présente beaucoup d'insuffisances technologiques et managériale qui font que nos entreprises, très peu compétitives jusqu'à présent, ne peuvent pas participer plus efficacement au commerce sous régional et international. En effet, l'absence de schéma directeur industriel, le mauvais état des machines, le coût élevé de l'énergie et des matières premières importées, le faible niveau de formation de nos entrepreneurs explique la faible capacité concurrentielle de nos produits industriels face aux produits étrangers.

Compte tenu de l'importance que j'accorde à ce secteur dans la stratégie de développement de notre pays, l'objectif global de la politique industrielle du gouvernement doit être de favoriser la mise en place d'un réseau industriel performant, capable de soutenir en amont et en aval le développement de l'agriculture et de l'élevage et valorisant les ressources naturelles.

Le tourisme et l'artisanat qui sont deux créneaux porteurs pour notre économie auxquels le gouvernement se doit d'être davantage attentif afin qu'il puisse jouer leur rôle de pourvoyeurs d'emploi et de devises pour l'économie nationale.

Le secteur du tourisme constitue aujourd'hui une industrie et se caractérise par une abondance des ressources insuffisamment exploitées : patrimoine historique, manifestation socioculturelles, et sites touristiques. La capacité de ce secteur à contribuer au développement économique et social a été freinée par une visibilité insuffisante en matière de politique gouvernementale.

Au regard du rôle important qu'il doit jouer pour drainer l'emploi et les devises, mieux faire connaître l'image culturelle et touristique de notre pays à l'extérieur, le gouvernement doit viser à dynamiser ce secteur en mettant en oeuvre un schéma directeur, conserver et développer les potentialités touristiques naturelles, socioculturelles et historique du pays, et promouvoir le tourisme en République de Djibouti par l'augmentation des flux touristiques nationaux et étrangers.

La stratégie du gouvernement pour améliorer la compétitivité du secteur du tourisme doit reposer sur l'amélioration de la qualité des prestations et notamment la mise en place d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire à même de favoriser la création d'un environnement propice à la promotion de sites touristiques compétitifs, et amener les secteurs privés à s'orienter vers ce secteur en investissant notamment

dans l'agrandissement du parc hôtelier, à l'aménagement de sites touristiques et dans la construction des campements touristiques.

La mise en oeuvre d'une telle stratégie ne doit pas ignorer la diffusion de l'information sur les potentialités du secteur à l'intérieur et à l'extérieur du pays, par le renforcement de l'O.N.T.A et surtout par la facilitation de l'accès des entreprises touristiques aux crédits.

En terme de renforcement des capacités, les acteurs de ce secteur doivent être dotés de qualification professionnelle parfaite tant dans le domaine du tourisme que de l'hôtellerie.

Dans ma vision de développement de notre pays, le secteur de l'artisanat apparaît comme l'un des secteurs appropriés pour l'édification d'une économie indépendante et solidaire du fait qu'il utilise des techniques de production simples et facile à maîtriser et fournit des biens et services adaptés aux besoins des djiboutiens.

En raison de la capacité d'adaptation et des coûts relativement bas des produits artisanaux, la politique du gouvernement doit porter sur l'organisation, l'encadrement du secteur artisanal et la promotion des produits de l'artisanat sur les marchés nationaux qu'extérieurs.

Une telle politique passe sûrement par une stratégie qui a pour objectif le renforcement de la compétitivité de la production artisanale et faire de ce secteur un véritable tremplin pour l'émergence des PME et PMI, mais aussi la mise en place d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire à même de favoriser la création d'un environnement propice à la promotion de métiers d'artisans dynamiques et compétitifs.

Il apparaît ainsi clairement que l'exploitation de toutes ces potentialités requiert avant tout de la part du gouvernement un programme cohérent et volontaire d'expansion des infrastructures stratégiques auquel j'ai fait allusion précédemment.

Il faut miser sur le secteur privé comme agent de développement pour identifier les créneaux, saisir les possibilités, commercialisés les produits et faire des bénéfices. Cela passe par un véritable partenariat entre le secteur public et privé.

Le gouvernement doit poursuivre les politiques qui créent et préservent un environnement permettant au secteur privé de s'affirmer et de devenir un important employeur, créateur de richesse et moteur de l'économie.

Cela signifie l'adoption des mesures favorables aux affaires, à l'intermédiaire financière, à la mobilisation des ressources nationales par l'épargne.

Il convient également d'accentuer la contribution du système bancaire dans le financement de l'économie nationale et régionale et l'amener à faire preuve de plus d'audace dans l'accompagnement de nos opérateurs économiques.

En exhortant les opérateurs économiques à s'investir davantage, à faire montre de plus d'initiative et de créativité, le Gouvernement doit persévérer dans les réformes économiques, dans l'application de politique macro-économique judicieuse en rapport avec nos partenaires financiers et en référence à notre cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

La mise en place d'une grande zone franche qui abrite les activités commerciales, industrielles, financières et de services toutes orientées vers la valorisation de la production nationale destinée à l'export, constitue certainement l'instrument du développement indispensable à notre pays. J'attends du gouvernement qu'il attache la plus grande attention à la bonne marche de cette zone franche en mettant en place tous les moyens indispensables pour attirer et installer les entreprises qui vise les marchés sous-régionaux.

S'agissant des finances de l'État, le créneau du Gouvernement doit demeurer la discipline budgétaire, l'équilibre des comptes de l'État, la maîtrise des dépenses, l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques ; de même qu'il doit rendre plus efficaces et plus fiable le recouvrement des recettes, tout en ouvrant la voie à une fiscalité d'économie.

Toutes ces actions capitales pour notre développement sont centrées sur l'Homme, car son bien-être en est la finalité. Il faut donc poursuivre notre investissement dans les ressources humaines.

A cet égard, le défi majeur demeure l'école : une école pour tous qui ouvrira pour chacun une voie, sa voie. Il est donc essentiel de poursuivre et d'accroître les investissements publics en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle, comme moyen d'améliorer les compétences techniques et scientifiques de notre population.

Le Gouvernement doit veiller à améliorer l'adéquation entre formation et besoin du marché du travail, la lier encore plus aux sphères de l'éducation des services, aux sphères agro-pastorales, les produits de la

mer et aux industries y afférentes, et surtout veiller à l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles et la qualité de l'enseignement.

Une bonne exécution de notre politique de santé doit permettre de réaliser notre ambition pour une santé élargie à tous nos concitoyens ; l'accès aux soins et aux médicaments, de même que l'intensification de la lutte contre les maladies endémiques et épidémiques et la promotion de la santé de la mère et de l'enfant.

Le gouvernement doit s'atteler aussi à la réalisation des conditions pour mettre en place une protection sociale universelle pour garantir à tous un accès équitable et s'étendant au plus grand nombre possible de risques sociaux auxquelles nous sommes exposés.

Une jeunesse capable d'affronter un avenir en mutation rapide, c'est avant tout une jeunesse en santé, bien formée, confiante, avec un sens élevé du civisme et du patrimoine.

Le gouvernement doit réunir, en plus des programmes de santé, d'éducation, de formation professionnelle et de création d'emploi pour les jeunes, les conditions d'envergure d'une jeunesse responsable et engagée sur tous les chantiers de développement économique, sociale et culturelle du pays. A cet égard le gouvernement doit veiller à la généralisation des centres de développement communautaire sous la forme de complexe où les jeunes pourront trouver à tout instant un lieu aussi bien de savoir que de divertissement.

En effet, le sport est un facteur important d'épanouissement de la jeunesse et offre de plus en plus des perspectives économiques. Le Gouvernement tout en créant les conditions d'entretien des infrastructures existantes doit renforcer les installations et équipements sportifs de même que les lieux de loisirs et les espaces culturels.

Il doit veiller à mettre en oeuvre une politique de promotion du sport en particulier le sport féminin tout en mettant l'accent sur la formation de sportif d'élite et l'encouragement des sports scolaires et universitaires.

Il nous faut être attentif à la sécurisation et à l'amélioration des conditions de vie des familles qu'il faut aborder comme une entité moderne, à la fois dynamique de notre culture et le creuset de la cohésion sociale. J'attends du Gouvernement, une politique de protection et d'émancipation de la famille, qui conforte son assise économique et sociale.

A cet égard, le gouvernement devra conduire une politique de prix et de revenu favorable à l'accès des djiboutiens aux services de base (eau, électricité, téléphone) et aux produits de première nécessité.

Le gouvernement doit aussi assurer dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, les actions qui visent à contribuer à l'amélioration sensible du cadre de vie des djiboutiens. Ces actions concernent d'une part, la promotion d'un habitat économique et l'accès à un logement décent, d'autre part, l'assainissement du cadre bâti et de son environnement.

En matière d'habitat, j'attends du gouvernement qu'il mette l'accent sur la disponibilité et l'accessibilité au logement ; cela passe par la promotion d'une construction économique comme l'opération de la prochaine mise en construction des 7000 logements qui fait suite à la promotion de la cité Hodane.

Les efforts de cette politique de l'habitat doivent porter sur l'intensification des actions de recherche et de vulgarisation de l'utilisation des matériaux locaux de construction, l'auto-construction et de la promotion immobilière

En matière d'urbanisme, j'attends du gouvernement qu'il contienne et gère la croissance urbaine. L'accent doit être mis sur la rationalisation des lotissements et la viabilisation des zones loties.

Ici, plus qu'ailleurs, des actions concertées impliquant les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et la participation directe des populations sont de mise.

Le gouvernement doit mettre l'accent sur l'encouragement du secteur privé et la mise à disposition de parcelles à bâtir.

De même, les centres urbains doivent obligatoirement être dotés de schéma d'aménagement.

En outre, le gouvernement doit s'engager dans une politique de sensibilisation qui permette de créer et d'entretenir un réflexe de propreté et d'hygiène individuelle et collective chez les djiboutiens de tous âges et de toutes conditions socio-économiques.

Le gouvernement doit par ailleurs prendre les dispositions nécessaires pour consolider au sein d'un partenariat dynamique des associations.

Aux femmes, actrices essentielles du développement, j'entends poursuivre avec elles l'ouverture de nouveaux horizons. Pour cela, le

gouvernement doit veiller aux conditions de leur participation active et leur responsabilité accru à la gestion des affaires publiques, de même qu'un large accès à l'éducation, aux différentes filières de formation, un meilleur accès aux opportunités économiques.

En fait, je suis convaincu qu'en investissant en faveur des femmes djiboutiennes, notre nation se donne certainement les moyens de son développement durable.

Notre pays dispose d'un patrimoine culturel et artistique riche et variée, susceptible de contribuer davantage au développement national.

Le Gouvernement doit mettre l'accent sur la promotion de notre culture à travers l'encouragement de la création, la réalisation d'infrastructures d'exploitation culturelle, une meilleure protection des oeuvres et l'amélioration du secteur privé à investir dans la culture.

La réussite de toutes ces actions demande que l'État soit performant et fédérateur des énergies.

L'État est le garant de la cohésion nationale et responsable de la réalisation des conditions propices à l'épanouissement de toutes les autres initiatives. A ce propos, j'attends du gouvernement une réforme adaptée de l'État pour renforcer son autorité et son crédit afin qu'il soit plus efficace et apte à conduire le changement que j'attends.

Cette réforme de l'État doit se concrétiser par la modernisation de l'administration, de ses méthodes et procédures, avec comme principe directeur l'obligation de rendre compte, l'exigence de performance et la récompense du mérite et comme finalité, l'amélioration du service aux usagers, en particulier par l'obligeances des procédures et une plus grande célérité.

Cette réforme doit se manifester par la poursuite des conditions de travail des agents de l'État mais qui doivent faire preuve de ponctualité, de rigueurs, d'abnégation et de probité. Cette réforme doit s'appuyer sur la mise en place d'un système de nomination aux postes de responsabilité qui privilégie l'intégrité morale et la compétence.

Dans le souci de transparence et d'équité, le Gouvernement devra en plus de recourir aux appels à candidature pour pourvoir les postes de responsabilité, il doit préciser autant que disponible aux cadres occupant des postes de responsabilité, ce qui est attendu d'eux sur la base de convention d'objectif.

Enfin, une gestion rationnelle des ressources humaines joue par un redéploiement des cadres sans affectations précises. Elle doit se traduire également par la cohérence d'action de l'État sur le terrain en faisant de son représentant dans les districts le vrai et le seul patron des services déconcentrés de l'État qui, plus proche des citoyens doivent disposer davantage de moyen de pouvoir de décisions pour que tout ne se règle pas à Djibouti.

La réforme de l'État doit se matérialisés enfin, par la mise en place effective de la décentralisation. Et j'attends du Gouvernement la mise en oeuvre des élections régionales avant la fin de cette année.

Cette décentralisation doit permettre aux nouvelles collectivités locales un fonctionnement efficace à travers d'une part le transfert aux profit d'elle des compétences et des ressources correspondantes et d'autre part, une valorisation des capacités et du rôle économique des régions pour qui à terme, l'État puisse penser dans une dynamique de contractualisation du développement avec elles.

La réforme de l'État doit aussi se matérialiser par le renforcement de notre système judiciaire pour qu'il retrouve l'image de crédibilité et de probité qui doit être la sienne.

D'autre part, j'attends du gouvernement qu'il mette en place et cela le plus rapidement, le Haut Conseil Islamique. Cette institution doit bénéficier de tous les moyens tant humains que matériels pour exercer pleinement et efficacement l'ensemble des prérogatives qui lui incombe. Toujours dans le cadre du renforcement de son autorité, l'État doit veiller au renforcement de la sécurité des personnes et des biens et de la sécurité routière.

Le gouvernement doit veiller à la mise en place d'un dispositif de couverture sécuritaire du territoire plus adapté, d'alerte susceptible de répondre dans des situations d'urgence en matière de sécurité, de lutte contre les trafics des produits illicites et de la contrebande et de police secours.

Ceci, dans un cadre d'orientation et de programmation pour les forces de sécurité qui doivent privilégier l'éducation et l'amélioration des citoyens en sensibilisent et en impliquant les citoyens des régions dans l'assistance aux forces, ces forces de sécurité doté d'unités davantage professionnelles et modernes dotées de moyens de prévention, d'investigation et de lutte active.

De même, face aux risques de catastrophes, la protection civile devra être dotée de moyens d'intervention et d'assistance sur toute l'étendue du territoire nationale.

En ce qui concerne les forces armées, je suis convaincu qu'il faut poursuivre la construction de l'armée de nos besoins plutôt que de conserver l'armée de nos habitudes.

Les efforts de participation au développement doivent être poursuivis à travers le Service National Adapté.

Il faut tendre aussi vers la modernisation en intégrant les innovations technologiques et le réajustement de nos forces armées en fonction de critères opérationnels objectifs et complémentaires avec nos ressources propres.

L'accent doit être mis sur les nouvelles compétences à acquérir compte tenu de la sophistication des matériels et équipements et de la complexité des nouveaux types d'engagement.

Cette politique doit viser à mieux intégrer nos forces armées dans leur environnement de « sécurité humaine globale proactive », non seulement sur le plan des procédures techniques et équipements, mais aussi au plan des compétences et des capacités avec les unités de la sous-région à travers la prochaine Brigade en attente de l'Afrique de l'Est (ou EASBRIG) et du continent comme en Côte d'Ivoire ou au Darfour.

Il faut aussi développer les capacités d'intervention et d'assistance humanitaire aux populations.

J'attire l'attention du Gouvernement sur le fait que face à la mondialisation, une des réponses qui soit efficace et qui soit à notre portée est la consolidation de l'intégration économique sous-régional, d'abord à l'échelle de l'IGAD et du COMESA et grand marché arabe et celle du continent avec l'Union Africaine.

Aussi, le gouvernement devra contribuer à l'accélération de ces chantiers de façon à ce que le rythme de l'intégration soit plus rapide que celle des contraintes liées à la modernisation.

Dans ce cadre, la mise en oeuvre du NEPAD constitue un défi majeur pour accroître la cadence du développement de l'Afrique. Le Gouvernement devra veiller à la préparation de notre pays aux enjeux de l'intégration économique et mieux faire valoir nos avantages coopératifs.

Les initiatives du gouvernement dans le domaine des relations extérieures, devront conférer à notre diplomatie un profit davantage productif, mobilisateur des flux de ressources, des investissements, du commerce indispensable à notre développement et promouvoir une coopération stratégique avec nos partenaires.

L'action diplomatique doit poursuivre le développement de la coopération avec les pays et les organisations offrant des potentiels d'appuis, d'investissement et commerce sûrs pour notre pays.

Notre carte diplomatique devra être tracée en fonction de cet objectif.

Notre diplomatie doit être à l'écoute de notre secteur privé, oeuvrer à la promotion de nos produits, à l'expansion et à la préservation des intérêts de nos entreprises.

Le Gouvernement veillera à impulser une politique de communication gouvernementale forte dans le but de mieux faire percevoir les options fondamentales de l'État dans tous les secteurs de la vie nationale, mais aussi rendra compte aux citoyens des actions du Gouvernement.

Les médias nationaux, tout du service public que du privé, sont les premiers relais de l'action gouvernementale. Aussi la modernisation de la RTD par sa professionnalisation, et la formation des acteurs des entreprises de presse doivent continuer de bénéficier de l'accompagnement de l'État.

Les nouvelles Technologies de l'information et de la communication constituent une donnée importante.

A ce propos devra mettre l'accent sur les implications pertinentes par rapport à nos choix de développement dans des secteurs comme l'éducation, la santé, le commerce, les filières agro-pastorales, la préservation du patrimoine culturel, l'Administration et la gestion décentralisée. Le gouvernement s'emploiera, également à relever le défi de l'appropriation collective des Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication à des coûts accessibles pour les couches les plus larges de notre population.

Pour terminer mon propos, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres, je demande que la concertation et la participation doivent être la règle dans tous les domaines de l'action gouvernementale d'abord.

Ensuite, il importe dans ce cadre de développer le dialogue social afin que notre démocratie politique progresse au même rythme que notre démocratie sociale.

Je vous remercie.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ISMAÏL OMAR GUELLEH